
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT *

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} OCTOBRE – 31 DÉCEMBRE 2021)

145

ALLEMAGNE

26 octobre 2021. **Bundestag.** La séance constitutive du Parlement, présidée par le doyen d'âge, qui était également le président sortant, Wolfgang Schäuble, CDU, 79 ans, voit Bärbel Bas, 53 ans, SPD, députée de Duisburg, lui succéder, par 576 voix contre 90. Il s'agit de la troisième femme à occuper cette fonction.

Angela Merkel n'est plus parlementaire et assiste à la séance à la tribune d'honneur.

On compte 736 députés. Un record depuis 1949. 83 députés sont nés à l'étranger ou ont un parent né à l'étranger. Le Bundestag compte aussi plus de jeunes et plus de femmes que sous la précédente législature.

8 décembre 2021. **Gouvernement.** Les sociaux-démocrates du SPD, les Verts

et les libéraux du FDP s'accordent, le 15 octobre, sur les grandes lignes de leur programme politique, qui est à la fois suffisamment détaillé et imprécis pour satisfaire tout le monde. Le 24 novembre est présenté l'accord de coalition, un texte de cent soixante-dix-sept pages mettant l'accent sur la lutte contre le changement climatique.

Olaf Scholz, 63 ans, est élu chancelier, le 8 décembre, par 395 voix contre 303 sur 707 suffrages exprimés. Avocat, député de 1998 à 2001, de 2002 à 2011 et depuis 2021 en tant qu' élu de Potsdam, nommé sénateur à l'Intérieur de Hambourg le 30 mai 2001, secrétaire général du SPD du 20 octobre 2002 au 21 mars 2004, ministre du Travail et des Affaires sociales du 21 novembre 2007 au 27 octobre 2009, premier bourgmestre de Hambourg du 7 mars 2011 au 13 mars 2018, il était, depuis le

* Centre d'études sur la coopération juridique internationale-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

4 mars 2018, ministre des Finances et vice-chancelier.

La moyenne d'âge du gouvernement est de 50,4 ans (contre 51,2 précédemment). Il est paritaire et ne compte que quatre ministres sortants. Il reste très ouest-allemand. Robert Habeck, 52 ans, écrivain, coprésident des Verts depuis 2018, est vice-chancelier et ministre de l'Économie et de la Protection du climat; Christian Lindner, 42 ans, FDP, entrepreneur, ministre des Finances; Nancy Faeser, 51 ans, avocate, présidente du groupe parlementaire SPD en Hesse, ministre de l'Intérieur et de la *Heimat*; Annalena Baerbock, 41 ans, coprésidente des Verts, première femme ministre des Affaires étrangères; Marco Buschmann, 44 ans, FDP, avocat proche de Christian Lindner, ministre de la Justice; Christine Lambrecht, 56 ans, SPD, juriste, ministre sortante de la Justice et de la Famille, ministre de la Défense; et Hubertus Heil, 49 ans, SPD, ministre du Travail et des Affaires sociales, conservant ainsi son portefeuille.

146

17 décembre 2021. CDU. Pour la première fois, ce sont les quatre cent mille adhérents de l'Union chrétienne-démocrate qui élisent leur président. Trois candidats s'affrontent pour remplacer Armin Laschet, en fonction depuis le 16 janvier 2021, qui s'est retiré de la direction du parti à la suite de son échec aux élections législatives: Friedrich Merz, 66 ans, avocat, député fédéral, Norbert Röttgen, 56 ans, avocat, député fédéral qui avait été battu l'an dernier par Armin Laschet, et, candidat surprise, Helge Braun, 49 ans, député fédéral, précédent directeur de la Chancellerie fédérale, plus proche collaborateur d'Angela Merkel.

Friedrich Merz est désigné comme prochain président de la CDU par 62,1 %

des voix, contre 25,8 % à Norbert Röttgen et 12,1 % à Helge Braun, dans l'attente d'être formellement élu lors du congrès du parti en janvier. Il veut rompre avec la politique d'Angela Merkel.

21 décembre 2021. **Berlin.** Franziska Giffey, 43 ans, SPD, à la tête d'une coalition avec Les Verts et Die Linke, est élue maire gouvernante de Berlin par 84 voix contre 52. Succédant à Michael Müller, 57 ans, SPD, en fonction depuis le 11 décembre 2014, elle est la première femme à occuper ce poste.

AUTRICHE

9 octobre et 3 décembre 2021. **Chancelier.** Le 6 octobre, le parquet anti-corruption organise des perquisitions à la Chancellerie et au siège du Parti populaire autrichien (ÖVP), Sebastian Kurz, chancelier du 18 décembre 2017 au 28 mai 2019 et depuis le 7 janvier 2020, président de l'ÖVP depuis le 14 mai 2017, étant accusé de corruption pour avoir fait financer sur fonds publics des sondages « manipulés ». Le groupe de presse Österreich a joué un rôle majeur dans le dévoilement de cette affaire, qui pousse le chancelier à démissionner le 9 octobre.

Le 2 décembre, Sebastian Kurz annonce se retirer de la vie politique, à 35 ans seulement. Le ministre des Finances, Gernot Blümel, 40 ans, ÖVP, en fonction depuis le 7 janvier 2020, démissionne à son tour, officiellement « pour des raisons familiales ». En réalité, il fait l'objet d'une enquête relative à des malversations dans le cadre du financement de l'ÖVP.

Le 3 décembre, l'ÖVP désigne l'ex-ministre de l'Intérieur, Karl Nehammer, 49 ans, comme chancelier.

Il est investi à la tête d'un gouvernement OVP-Les Verts.

BELGIQUE

28 octobre, 23 novembre et 28 décembre 2021. **Lèse-majesté. Espagne.** La cour d'appel de Gand statue, le 23 novembre, sur l'extradition de Josep Miquel Arenas Beltran, dit Valtònyc, à la suite de l'émission d'un mandat d'arrêt européen. Condamné en 2017 par la justice espagnole pour apologie du terrorisme et insulte à la Couronne, ce rappeur majorquin chantant en catalan s'était réfugié en Belgique. En mars 2020, la Cour de justice de l'Union européenne avait considéré que le mandat d'arrêt n'était pas valable car l'infraction doit être passible d'au moins trois années de prison, ce qui n'était pas le cas pour l'apologie du terrorisme lorsque les faits ont été commis, en 2012. L'insulte à la Couronne a donc été invoquée, incrimination existant en droit belge depuis 1847 et pouvant, quant à elle, motiver l'extradition. Les avocats de la défense ont argué de l'inconstitutionnalité de l'incrimination et le tribunal a saisi la Cour constitutionnelle belge, qui a jugé, le 28 octobre, que la loi bafouait la liberté d'expression. Le 28 décembre, la cour d'appel de Gand décide que Josep Miquel Arenas Beltran ne doit pas être extradé.

CHILI

21 novembre et 19 décembre 2021. **Élection présidentielle.** Au premier tour de l'élection présidentielle, le 21 novembre, José Antonio Kast, 55 ans, Front chrétien-social, avocat, extrême droite, se place, avec 27,9 % des voix, devant Gabriel Boric, 35 ans, Approuver la dignité, député qui avait triomphé du favori lors de la primaire de la gauche,

ex-leader étudiant, avec 25,8 %, Franco Parisi, 54 ans, Parti du peuple, économiste installé aux États-Unis, avec 12,8 %, Sebastián Sichel, 44 ans, En avant Chili, ancien ministre du Développement social, candidat désigné par la primaire de la droite, avec 12,8 %, et Yasna Provoste, 52 ans, Nouveau Pacte social, démocrate-chrétien, avec 11,6 %. La participation a été de 47,3 %. Franco Parisi est l'arbitre du second tour.

Gabriel Boric l'emporte, le 19 décembre, en obtenant 55,9 % des voix, grâce à la large alliance qui s'est formée pour empêcher l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir. Mais il ne dispose pas d'une majorité claire au Congrès. Le nouveau président prendra ses fonctions le 11 mars.

ÉTATS-UNIS

5 octobre et 18 novembre 2021. **Peine de mort.** Le pape François demande au gouverneur du Missouri la grâce d'Ernest Johnson, 61 ans, Afro-Américain, condamné à mort pour avoir tué trois personnes en 1994. Il est supplicié, le 5 octobre, alors qu'il présentait d'importantes déficiences intellectuelles. La Cour suprême a refusé de se saisir du dossier.

Le gouverneur de l'Oklahoma, Kevin Stitt, républicain pourtant partisan de la peine de mort, annule, le 18 novembre, l'exécution de Julius Jones quelques heures avant qu'elle doive avoir lieu, la peine étant commuée en prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle. Afro-Américain de 41 ans, il avait été condamné pour le meurtre en 1999 d'un homme d'affaires blanc, homicide qu'il a toujours nié.

11 et 15 novembre 2021. **Attaque du Capitole.** Les républicains cherchent

à bloquer l'enquête sur l'assaut du Capitole. La commission de la Chambre des représentants chargée de cette enquête a lancé une série de convocations (*subpoena*) pour une douzaine de personnes impliquées. Elle souhaite aussi entendre le précédent chef de l'administration présidentielle, Mark Meadows, son adjoint et spécialiste des réseaux sociaux, Dan Scavino, et un haut responsable de la défense, Kash Patel.

Joe Biden a autorisé la transmission d'une liste précise d'archives, mais au cas par cas.

148 Le 18 octobre est rendue publique l'action de Donald Trump pour bloquer la divulgation des documents de la Maison Blanche sur l'assaut. Le 11 novembre, un tribunal accède temporairement à cette requête.

Ayant refusé de témoigner, Steve Bannon comparait devant un juge fédéral le 15 novembre, avant d'être laissé en liberté.

19 novembre 2021. **Vice-présidente.**

Joe Biden ayant été placé sous anesthésie générale pour subir une coloscopie « de routine » au centre médical militaire Walter-Reed, près de Washington, Kamala Harris assure les fonctions de président pendant une heure et vingt-cinq minutes.

JAPON

4 et 31 octobre, 10 novembre 2021. **Premier ministre. Élections législatives.** Fumio Kishida, 64 ans, successeur de Yoshihide Suga à la tête du Parti libéral-démocrate, est élu, le 4 octobre, Premier ministre, obtenant 311 voix à la Chambre des représentants, contre 124 à Yukio Edano. Son gouvernement de vingt ministres ne compte que trois femmes.

Le 14 octobre, le chef du gouvernement dissout la chambre basse. À l'issue des élections du 31 octobre, son parti obtient 261 des 465 sièges.

Le 10 novembre, Fumio Kishida est réélu Premier ministre, obtenant 297 voix contre 108 à Yukio Edano à la Chambre des représentants et 141 contre 60 à la Chambre des conseillers.

21 décembre 2021. **Peine de mort.** Après de nombreuses années passées dans le couloir de la mort, trois détenus sont pendus. Il s'agit de Yasutaka Fujishiro, 65 ans, meurtrier de sept membres de sa famille et voisins en 2004, Tomoaki Takanezawa, 54 ans, et Mitsunori Onogawa, 44 ans, auteurs d'un double meurtre en 2003.

Ce sont les premières exécutions depuis décembre 2019. Près de cent vingt personnes sont dans le couloir de la mort.

NORVÈGE

14 octobre 2021. **Gouvernement.** Le 12 octobre, la Première ministre, Erna Solberg, 60 ans, Parti conservateur, en fonction depuis le 16 octobre 2013, remet sa démission à la suite des élections législatives de septembre et le roi Harald V demande à Jonas Gahr Støre, 61 ans, président du Parti travailliste, de former un gouvernement. Celui-ci, minoritaire avec le Parti du centre, entre en fonction le 14 octobre. Le Premier ministre veut un État-providence fort.

POLOGNE

Octobre-décembre 2021. **Union européenne. Justice.** CJUE. CEDH. Le Tribunal constitutionnel déclare, le 7 octobre, contraires à la Constitution trois articles du traité sur l'Union européenne :

l'article 1^{er}, qui établit l'Union; l'article 4, § 3, qui pose le principe de coopération loyale entre l'Union et les États membres (cela étant en lien avec l'article 2, sur les valeurs); et l'article 19, qui crée la Cour de justice de l'Union européenne.

Le lendemain, des milliers de personnes manifestent en faveur du maintien de la Pologne dans l'Union européenne.

Le 27 octobre, une ordonnance de la vice-présidente de la CJUE condamne la Pologne à payer une astreinte d'un million d'euros par jour pour ne pas avoir mis fin à l'activité de la chambre disciplinaire de la Cour suprême.

Le 8 novembre, la Cour européenne des droits de l'homme condamne la Pologne pour violation du droit à un procès équitable, en raison de la réforme de la procédure de nomination des juges à la Cour suprême.

Le 16 novembre, la CJUE considère que le système permettant au ministre de la Justice de déléguer des juges auprès des juridictions pénales supérieures est contraire au droit de l'Union.

Le 24 novembre, le Tribunal constitutionnel juge incompatible avec la Constitution l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui garantit le droit à un procès équitable « par un tribunal indépendant et impartial, établi par la loi ». C'est la conséquence de la décision de la CEDH dans l'affaire « Xero Flor » du 7 mai 2021, qui avait jugé que la Cour de Varsovie n'était plus un tribunal établi par la loi.

Le 22 décembre, la Commission européenne lance une procédure d'infraction contre la Pologne à la suite des arrêts du Tribunal constitutionnel contestant la primauté du droit de l'Union.

QATAR

2 octobre 2021. **Élections législatives.** Les premières élections au scrutin direct ont lieu pour désigner les deux tiers des *Majalis*. 233 candidats, dont 26 femmes, s'affrontent pour 45 sièges, 15 sièges étant pourvus par l'émir al-Thani. Seuls peuvent voter les citoyens dont la famille est présente au Qatar avant 1930... Trente candidats non partisans emportent des sièges soumis à élection. Aucune femme n'est élue. La participation a été de 63,5 %.

ROYAUME-UNI

30 novembre 2021. **Commonwealth. République.** Dame Sandra Mason, 72 ans, gouverneure générale depuis le 8 janvier 2018, prend ses fonctions de présidente de la République de la Barbade, en présence du prince Charles, ayant été élue le 20 octobre à l'unanimité par la *House of Assembly* et le Sénat.

Désormais, Élisabeth II n'est plus reine que de quinze pays. Outre le Royaume-Uni, il s'agit d'Antigua-et-Barbuda, de l'Australie, des Bahamas, du Belize, du Canada, de la Grenade, de la Jamaïque, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Saint-Christophe-et-Niévès, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, des îles Salomon et des Tuvalu. La Barbade n'en reste pas moins membre du *Commonwealth*.

30 novembre, 14 et 18 décembre 2021. **Premier ministre.** Le *Daily Mirror* révèle, le 30 novembre, que des fêtes de fin d'année 2020 ont eu lieu à Downing Street alors que Boris Johnson invitait les Britanniques à renoncer à leurs agapes. Le quotidien rapporte qu'en

décembre 2020 « entre 40 et 50 personnes étaient entassées joue contre joue dans une salle de taille moyenne ». La soirée a duré jusqu'après minuit ! Une vidéo diffusée le 7 décembre met en cause à ce sujet l'ex-porte-parole du gouvernement devenue depuis la déléguée à la COP26, Allegra Stratton, qui démissionne le lendemain.

Le 14 décembre, quatre-vingt-dix députés conservateurs votent contre la proposition de passe sanitaire pour les grands rassemblements et événements. Le texte est adopté grâce aux voix travaillistes. C'est un avertissement pour Boris Johnson.

Le 18 décembre, la victoire de la candidate libérale-démocrate lors de l'élection partielle du North Shropshire, fief conservateur depuis deux siècles, est un désaveu évident pour le Premier ministre.

Le même jour, la démission du ministre d'État aux relations avec l'Union européenne, David Frost, partisan du Brexit dur, remplacé par la ministre des Affaires étrangères, Liz Truss, fragilise encore plus Boris Johnson.

14 décembre 2021. *Human Rights Act*. Le gouvernement dépose au Parlement le projet de réformer le *Human Rights Act* de 1998, qui a incorporé la Convention européenne des droits de l'homme. Si le projet aboutit, il pourrait augurer d'une sortie du Royaume-Uni du Conseil de l'Europe, menace proférée en son temps par David Cameron, reprise par Theresa May, pour être finalement abandonnée par cette dernière au regard des difficultés à quitter l'Union européenne. Boris Johnson semble donc vouloir en découdre aussi avec le Conseil de l'Europe.

SUÈDE

10, 24 et 25 novembre 2021. **Gouvernement**. Le 10 novembre, Stefan Löfven, 64 ans, Premier ministre depuis le 3 octobre 2014, quitte ses fonctions, comme il l'avait annoncé. Le lendemain, le président du Parlement demande à Magdalena Andersson, 54 ans, qui a succédé à Stefan Löfven à la direction du Parti social-démocrate des travailleurs, de former un gouvernement. Le Parlement la confirme le 24 novembre par 117 voix contre 174 et 57 abstentions, l'absence de majorité absolue hostile suffisant. Elle démissionne le jour même, après avoir été la première femme à la tête du gouvernement pendant sept heures et demie, l'opposition l'emportant lors d'un vote sur le budget. Le 25 novembre, Magdalena Andersson est à nouveau proposée par le président du Parlement, puis confirmée, le 29 novembre, par 101 voix favorables, 173 hostiles et 75 abstentions.

TCHÈQUE (RÉPUBLIQUE)

8-9 octobre et 28 novembre 2021. **Élections législatives. Premier ministre**. La coalition de centre droit Spolu (« ensemble ») est en tête à l'issue des élections des 8-9 octobre, avec 27,8 % des voix et 71 sièges, devant le mouvement Action des citoyens mécontents 2011 du Premier ministre, Andrej Babiš, avec 27,1 % et 72 sièges, la coalition Pirates et Maires, avec 15,6 % et 37 sièges, et Liberté et démocratie directe, avec 9,6 % et 20 élus. La participation a été de 65,4 %.

L'hospitalisation du président Miloš Zeman, qui devait jouer le rôle d'arbitre dans le choix de la coalition, plonge le

pays dans l'incertitude. Le 19 octobre, à l'unanimité, la commission des affaires constitutionnelles du Sénat lance une procédure visant à suspendre le chef de l'État, dont l'état de santé est gardé secret.

Le 9 novembre, Petr Fiala, 57 ans, chef du parti Démocrates civiques, droite, membre de la coalition Spolu, est désigné par le président Zeman pour former un gouvernement.

Le 11 novembre, le gouvernement Babiš démissionne. Le 28 novembre,

Petr Fiala est nommé Premier ministre. Il entre en fonction le 17 décembre.

UNION EUROPÉENNE

29 octobre 2021. **État de droit. Parlement européen. Commission.** CJUE. Le président du Parlement européen annonce avoir engagé une action contre la Commission pour non-application du règlement sur la conditionnalité du versement des fonds européens au respect de l'État de droit.

